



Plan national d'actions en faveur
de la Cistude d'Europe

CONCILIER CONSERVATION DE LA CISTUDE D'EUROPE ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Version 2.01 - Décembre 2024
doi.org/10.48716/FTCistude-4



Concilier pêche de loisir, gestion piscicole, activités nautiques ou agriculture avec la conservation de la Cistude d'Europe nécessite quelques précautions particulières afin de limiter la mortalité, le dérangement ou la dégradation de l'habitat.

Les activités nautiques

Problématique

Le canotage est source de dérangement pour la Cistude d'Europe en phase d'insolation. L'aménagement des cours d'eau pour la pratique du canoë implique l'élimination systématique des embâcles engendrant dérangement, risques de mortalité et perte de postes d'insolation.



Quelles précautions ?

- Sur un étang, empêcher l'accès des embarcations à certaines berges (secteurs les plus végétalisés).
- En rivière, limiter l'élimination des embâcles au strict minimum posant des problèmes de sécurité.
- Sensibiliser les pratiquants au respect de la tranquillité des espèces fréquentant le site (panneaux informatifs, dépliants, etc.).

La pêche de loisir

Problématique

La pêche de loisir est source de dérangement pour la Cistude d'Europe, notamment en phase d'insolation.

La gestion de la végétation aquatique et rivulaire entraîne une dégradation de l'habitat de l'espèce.

L'introduction de certains poissons déstabilise et appauvrit le milieu aquatique.

L'abandon des lignes ou des nasses à poissons, que ce soit dans les cours d'eau ou les marais, entraîne un risque de mortalité par noyade. De plus, la cistude peut ingérer des hameçons, provoquant des blessures, parfois létales.

Quelles précautions ?

- Conserver le plus possible de végétation rivulaire et aquatique.
- Limiter les postes de pêche parallèlement à la mise en réserve de certaines berges afin de conserver des zones de quiétude pour la faune.
- Si le site est destiné à la pêche de la carpe, éviter de surcharger l'étang afin de limiter la destruction des herbiers aquatiques et la dégradation de la qualité de l'eau.
- Préférer des espèces carnivores indigènes (brochets) aux espèces exotiques (black-bass).
- Préconiser les gros hameçons sans arillons, pour faciliter la libération des cistudes sans trop de dommages.
- Éviter de « faire dormir la ligne » trop longtemps (relever régulièrement).
- En cas d'utilisation de nasses de piégeage (verveux, ganguis) :
 - prévoir une bouteille en plastique vide servant de flotteur au cas où une cistude serait piégée pour lui permettre de respirer ;
 - relever le piège tous les jours pour libérer les individus capturés ;
 - s'assurer que l'entrée soit suffisamment petite (placer un anneau de 5 à 7 cm de diamètre) pour que les cistudes ne puissent pas passer.
- Sensibiliser les acteurs de la pêche de loisir à la présence de la cistude (panneaux informatifs, dépliants, etc.).

La pisciculture

Problématique

La pisciculture intensive génère une destruction des herbiers aquatiques et rivulaires, lieux de nourrissage et d'insolation pour la cistude. L'introduction de certains poissons déstabilise et appauvrit le milieu aquatique : destruction des herbiers, prédation, etc.

Vidanges et assecs sont régulièrement pratiqués et peuvent fragiliser l'espèce en fonction de la période où ils sont mis en œuvre.

Quelles précautions ?

- Prévoir une vidange piscicole courte, tous les 2 à 5 ans (en fonction du cycle d'élevage du poisson), plutôt en fin d'automne, pour un remplissage optimum, et si possible sans amendements.
- Dans le cas d'étangs en chapelets, prévoir une concertation entre propriétaires afin de planifier les vidanges sur plusieurs années pour que les étangs vidés puissent remplir les autres (débuter par l'étang le plus en aval, puis remonter au fil des ans vers l'amont).
- Vidanger lentement et progressivement et surveiller le système de vidange pour éviter la mortalité d'individus.
- Replacer les tortues trouvées, en fin de pêche, dans la végétation aquatique rivulaire de l'étang ou dans les mares forestières environnantes.
- Laisser les queues d'étangs (pas de curage) et les boisements humides environnants intacts.
- Conserver la végétation rivulaire et les zones de végétation aquatique.
- Eviter le maintien en assec de plusieurs mois après la vidange sur les sites isolés, remplir l'étang le plus rapidement possible.
- Porter une attention particulière aux ouvrages hydrauliques qui peuvent être des pièges mortels (bonde, trop-plein...). Exemple : Installer des grilles sur les bondes afin d'éviter que des cistudes tombent dedans.



Une attention particulière doit être portée sur les changements de type de production piscicole qui peuvent avoir des conséquences non négligeables sur la cistude (production carnassiers, par exemple).

L'agriculture

Problématique

La fauche des prairies fin mai/début juin peut générer une mortalité des femelles en activité de ponte.

La mise en culture de prairies entraîne la disparition d'habitats de ponte.

Les grillages utilisés pour la contention des troupeaux peuvent empêcher l'accès des cistudes au site de ponte.

Le pâturage intensif peut engendrer un risque d'écrasement chez les femelles lors de la ponte ou chez les jeunes à l'émergence, il crée également un tassement important du sol peu favorable à la ponte et à l'émergence.

L'arrachage des haies et la disparition des mares de pâture, favorables aux déplacements des individus, augmentent les risques liés aux mouvements saisonniers (ponte, émergence) ou exploratoires.

Le curage des mares de pâture, effectué sans précautions, peut avoir des conséquences lourdes sur une population de cistudes.

Plusieurs études ont montré la présence de certains pesticides dans le sang des cistudes, parfois en quantité élevée. Malgré la nécessité d'études complémentaires pour comprendre l'impact que ces doses ont sur les animaux, il est fort probable que ces produits phytosanitaires engendrent des perturbations dans le cycle de vie des cistudes.

Quelles précautions ?

- Préconiser un pâturage extensif sur les prairies de ponte, à défaut une fauche précoce (fin avril/début mai) ou tardive (après juillet).
- Éviter la reconversion des zones herbeuses en cultures, à défaut encourager le maintien d'une bande enherbée en bordure de parcelles et le long des haies.
- Proscrire les clôtures au maillage inférieur à 12 cm de large et 7 cm de hauteur.
- En cas de charge de pâturage > 0,5 UGB/ha/an, délimiter des zones d'exclos, ou privilégier un pâturage précoce (avril à mi-mai).
- Conserver les haies.
- Limiter les interventions et éviter l'entretien des abords durant la période de ponte du 15 mai au 15 juillet.
- Ne réaliser un curage des mares qu'en cas d'extrême nécessité et, le cas échéant, intervenir d'août à octobre, en effectuant un curage partiel (par moitié) afin de conserver des zones refuges pour la faune.
- Éviter l'usage intensif de produits phytosanitaires.

POUR ALLER PLUS LOIN

ADASEA 32 (2018). La Cistude d'Europe. Fiche technique.

Barthe L. (2012). Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Midi-Pyrénées. CPIE Pays Gersois, 83pp.

Beau F. (2020). Cistude et ouvrages hydrauliques : recherche des impacts et propositions d'aménagements. Exemple de la RNN de Chérine et les propriétés conventionnées.

Cadi A. & Faverot P. (2004). La Cistude d'Europe, gestion et restauration des populations et de leurs habitats. Guide technique. Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, 108pp.

CEN Savoie (2016). Plaquette « Je pêche dans un site à Cistude : comment la prendre en compte ? ». pp.2.

Merleau L-A., Lourdais O., Olivier A., Vittecoq M., Blouin-Demers G., Alliot F., Burkart L. , Foucault Y., Leray C., Migne E., Goutte A. (2024) - Pesticide concentrations in a threatened freshwater turtle (*Emys orbicularis*): Seasonal and annual variation in the Camargue wetland, France. *Environmental Pollution*, 341: 122903. <https://doi.org/10.1016/j.envpol.2023.122903>

Priol P. (2009). Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine. Cistude Nature, 166pp.

Tour du Valat (2011). Cistude d'Europe en Camargue. pp.20.

Crédits photos :

Pêche de loisir (page 1) : MediaPromo

Canoë (page 2) : Damien Troquereau

Citation :

Société herpétologique de France (2024). Concilier conservation de la Cistude d'Europe et activités économiques. Fiche technique - Version 2.01. 6pp.

<https://doi.org/10.48716/FTCistude-4>

Cette fiche technique a été rédigée et mise à jour dans le cadre du PNA en faveur de la Cistude d'Europe, coordonné par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et animé par la Société herpétologique de France.

